



Le 6 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de taxe sur le poids des véhicules : FO PSA demande de la clarté au gouvernement

1^{ère} organisation syndicale du Groupe PSA, FO dénonce le flou gouvernemental sur cette proposition de la convention citoyenne pour le climat qui serait une catastrophe industrielle et un non-sens environnemental.

L'instauration d'une taxe en fonction du poids du véhicule ne figure pas dans le projet de loi de Finances. Son retrait au dernier moment n'a néanmoins rien de définitif puisque Bercy précise que « le principe n'est pas enterré », renvoyant la mise en œuvre de cette taxe au projet de loi dédié aux conclusions de la convention citoyenne pour le climat.

Ce « en même temps » est inquiétant car il confirme que cette taxe est bel et bien dans les tuyaux. Cette idée insensée traduit le manque de cohérence entre le soutien affiché au Made in France doublé d'une volonté de relocaliser notre industrie d'un côté, et une taxe qui s'appliquerait à 70% de la production automobile française. Pour préserver sa compétitivité, la filière automobile n'a d'autres solutions que d'absorber le coût du travail dans la création de valeur à travers le développement de technologies. C'est donc les segment B et C qui sont fabriqués dans les usines de l'hexagone. Ce sont précisément ceux qui sont dans le viseur de la taxe sur le poids des véhicules. Dans un contexte de crise économique issue de la crise sanitaire, ce serait une véritable catastrophe industrielle.

Cette taxe serait aussi un non-sens environnemental. Elle signerait l'arrêt de mort des véhicules hybrides. S'ils sont moins polluants, ils embarquent deux technologies pour offrir une mobilité plus propre et sont donc... plus lourds. La mise en œuvre de cette taxe serait donc à l'opposé de son objectif affichée de contribuer à sauver le climat. En outre, en matière de mobilité durable, il faut éviter les trajets avec une seule personne à bord et encourager le co-voiturage, y compris au sein d'une famille. Plus grands, les véhicules familiaux sont aussi plus lourds. L'efficacité énergétique s'évalue à l'impact par personne transportée.

Après la chasse aux véhicules diesel, pourtant plus propres que l'essence, cette taxe est un nouvel exemple de politique parisienne coupée des réalités locales qui entraîne des problèmes majeurs pour l'industrie et les territoires.

« Le retrait in extremis de la taxe du projet de loi de Finances est insuffisant. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et renoncer clairement à cette catastrophe industrielle et à ce non-sens environnemental. On ne peut pas reproduire les mêmes erreurs que pour le diesel. Il faut de la cohérence pour créer les conditions d'un rebond industriel. Sans opposer industrie et écologie, FO appelle à innover pour protéger l'emploi et garantir un avenir à l'industrie automobile française » résume Olivier Lefebvre, délégué syndical central FO PSA, syndicat majoritaire.